

ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX

CONTRÔLE TECHNIQUE PÉRIODIQUE DES VÉHICULES LOURDS

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL

———— 2010 ————

ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX

PARTIE II

CONTRÔLE TECHNIQUE PÉRIODIQUE DES VÉHICULES LOURDS

SOMMAIRE

RÉSUMÉ

1 CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ 2010

- 1.1 INSTALLATIONS DE CONTRÔLE
- 1.2 CARACTÉRISTIQUES DES CONTRÔLEURS
- 1.3 VOLUME D'ACTIVITÉ

2 ÉTAT DU PARC AUTOMOBILE NATIONAL

- 2.1 TAUX DE PRESCRIPTION DE CONTRE-VISITES
- 2.2 RÉSULTATS PAR FONCTION
- 2.3 RÉSULTATS PAR ALTÉRATION

3 CARACTÉRISTIQUES 2010 DE L'ACTIVITÉ PAR RÉGION

Au 31 décembre 2010, le dispositif français de contrôle technique des véhicules lourds comporte **430** installations de contrôle dont **327** centres de contrôle et **103** installations auxiliaires.

Les **327** centres de contrôle se répartissent en **172** centres rattachés à l'un des 2 réseaux agréés (AUTO BILAN France et VIVAUTO PL) et en **155** centres non rattachés.

Ces chiffres traduisent un accroissement du nombre d'installations de contrôle agréées de **13,16%** sur l'année 2010.

La nomenclature appliquée aux visites techniques réalisées en 2010 est celle utilisée à compter du 1^{er} janvier de l'année 2010.

En 2010, il a été réalisé **1 175 229** contrôles techniques dont **1 071 404** Visites Techniques Périodiques et **103 825** Contre-Visites. Ces volumes représentent une diminution de **1,55%** du nombre de contrôles techniques par rapport à 2009, année au cours de laquelle le nombre de contrôles réalisés était de 1 193 746 (1 078 663 Visites Techniques Périodiques et 115 083 Contre-Visites).

Le taux de prescription de Contre-Visites constaté en 2010 est en baisse par rapport à celui de 2009. Il s'établit en 2010 à **11,49%** alors qu'il était de 12,48% en 2009.

En 2010, **8,42%** des véhicules, 9,28% en 2009, ont fait l'objet d'une prescription de Contre-Visite **sans** interdiction de circuler.

En 2010, **3,07%** des véhicules, 3,20% en 2009, ont fait l'objet d'une prescription de Contre-Visite **avec** interdiction de circuler.

1 CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ 2010

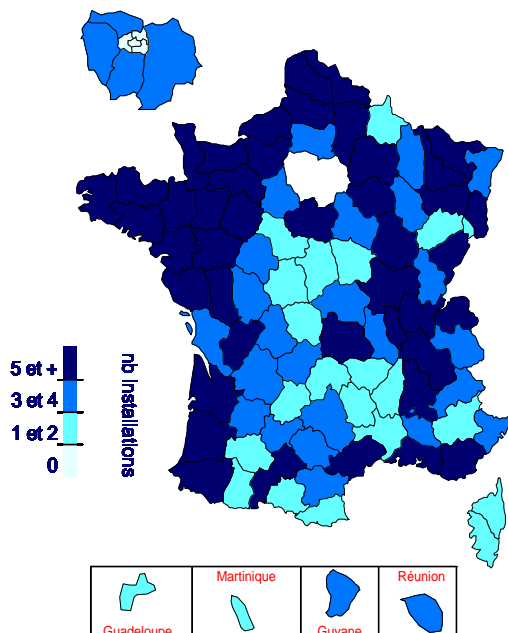
1.1 INSTALLATIONS DE CONTRÔLE

<i>AU 31 DÉCEMBRE 2009</i>		<i>AU 31 DÉCEMBRE 2010</i>	
INSTALLATIONS AUXILIAIRES	69	INSTALLATIONS AUXILIAIRES	103
CENTRES DE CONTRÔLE	311	CENTRES DE CONTRÔLE	327
DONT NON RATTACHÉS À UN RÉSEAU	148	DONT NON RATTACHÉS À UN RÉSEAU	155
SOIT UN TOTAL DE 380 INSTALLATIONS DE CONTRÔLE AGRÉÉES		SOIT UN TOTAL DE 430 INSTALLATIONS DE CONTRÔLE AGRÉÉES	

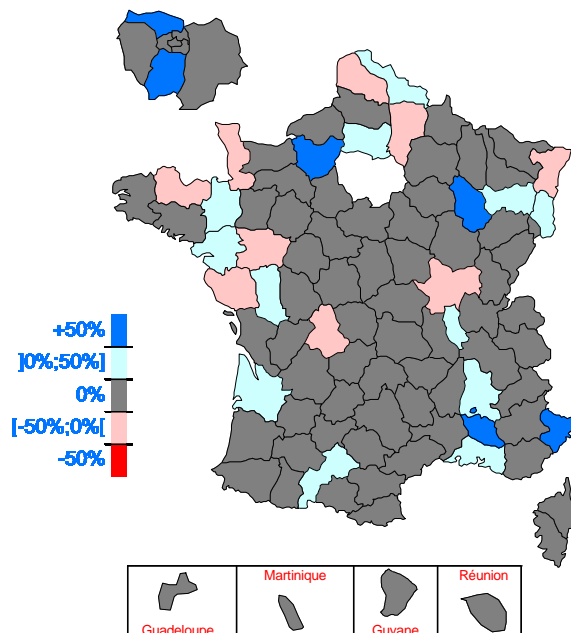
<i>LES ÉCARTS ENTRE LE 31 DECEMBRE 2009 ET LE 31 DÉCEMBRE 2010</i>			
<i>INSTALLATIONS NOUVELLEMENT AGRÉÉES</i>		<i>INSTALLATIONS DONT L'AGRÈMENT A ÉTÉ ANNULÉ</i>	
INSTALLATIONS AUXILIAIRES	44	INSTALLATIONS AUXILIAIRES	10
CENTRES DE CONTRÔLE	25	CENTRES DE CONTRÔLE	9
DONT NON RATTACHÉS À UN RÉSEAU	17	DONT NON RATTACHÉS À UN RÉSEAU	9
SOIT UN TOTAL DE 69 INSTALLATIONS NOUVELLEMENT AGRÉÉES EN 2010		SOIT UN TOTAL DE 19 INSTALLATIONS DONT L'AGRÈMENT A ÉTÉ ANNULÉ EN 2010	
SOIT 380 + 69 - 19 = 430 INSTALLATIONS DE CONTRÔLE AGRÉÉES AU 31 DÉCEMBRE 2010			

Le nombre d'installations de contrôle et de contrôleurs en date du 31/12/2009 peut être différent entre le bilan établi en 2009 et celui établi en 2010. Cela est dû à l'actualisation différée du registre national des centres et des contrôleurs par les préfetures.

NOMBRE D'INSTALLATIONS DE CONTRÔLE PAR DÉPARTEMENT EN 2010 ¹



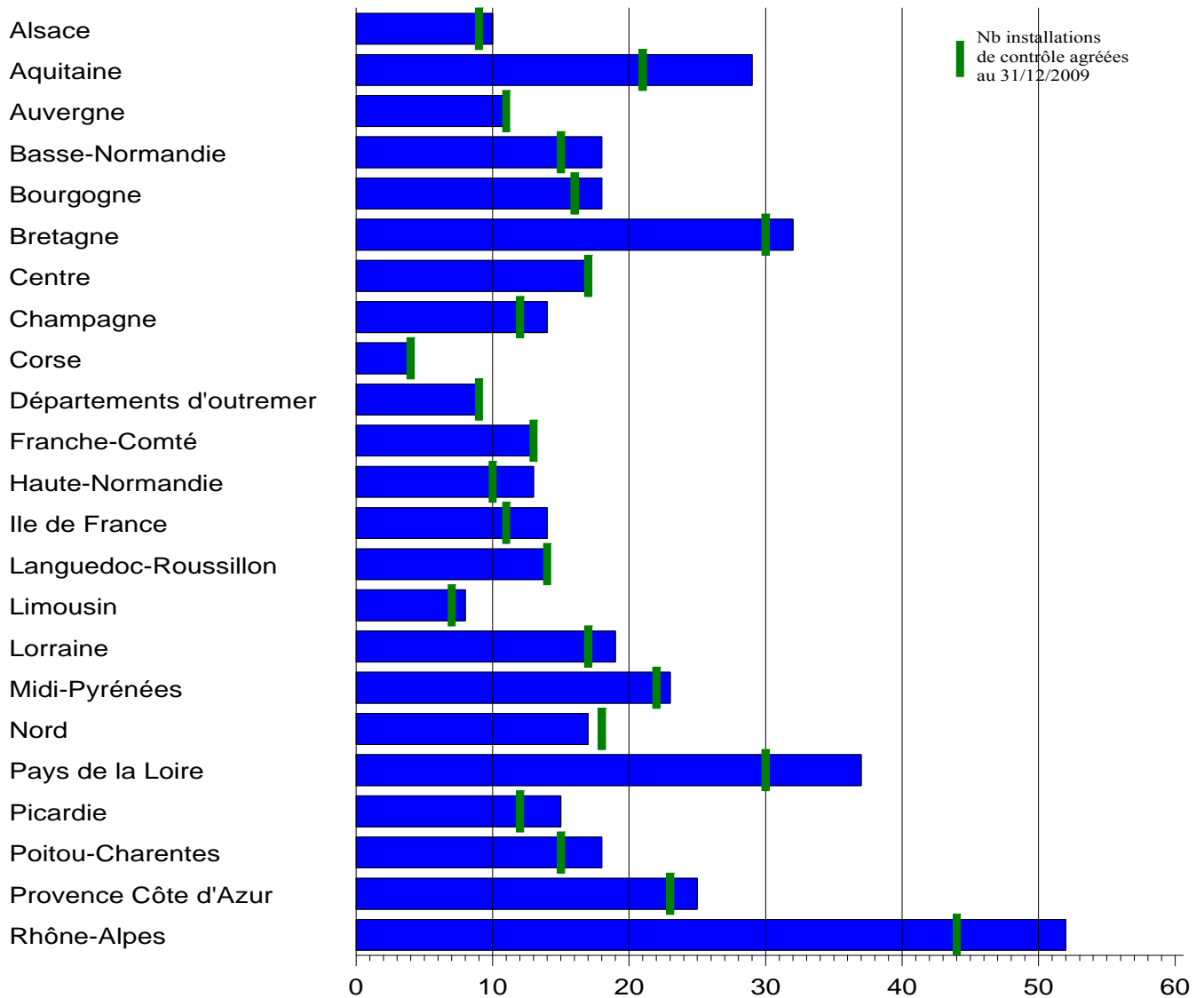
VARIATION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS DE CONTRÔLE PAR DÉPARTEMENT EN 2010, PAR RAPPORT A 2009 ¹



La progression nationale du nombre d'installations de contrôle actives (c'est-à-dire ayant réalisé au moins une visite transmise à l'OTC) est de 3,74% entre 2009 et 2010.

¹ Les deux cartes ci-dessus sont établies pour les installations ayant transmis au moins une visite.

VARIATION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS DE CONTRÔLE AGRÉÉES PAR RÉGION AU 31 DÉCEMBRE 2010 PAR RAPPORT AU 31 DÉCEMBRE 2009



La région Rhône-Alpes reste, avec 52 installations, la région la mieux dotée fin 2010. Viennent ensuite les Pays de Loire et la Bretagne avec respectivement 37 et 32 installations. La Corse et le Limousin sont, avec 4 et 8 installations, les régions les moins équipées.

Les plus fortes progressions sont observées pour les régions Aquitaine et Rhône-Alpes avec 8 installations agréées de plus au cours de l'année 2010.

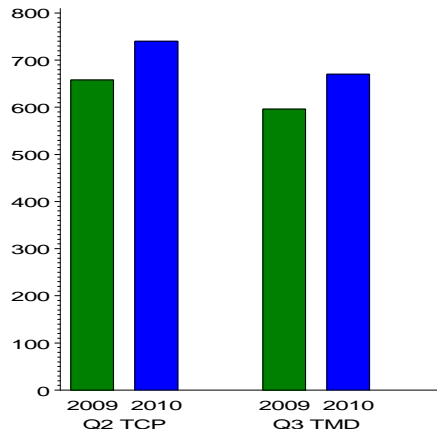
Pour la région Nord, le nombre d'installations a diminué entre 2009 et 2010.

1.2 CARACTÉRISTIQUES DES CONTRÔLEURS

NOMBRE DE CONTRÔLEURS EN 2010

Contrôleurs agréés au 31 décembre 2009 : 667
 Contrôleurs agréés au 31 décembre 2010 : 752
 Soit une variation de : +12,74%

RÉPARTITION DU NOMBRE DE CONTRÔLEURS AGRÉÉS EN FONCTION DE LEUR HABILITATION



Le nombre de contrôleurs ayant transmis au moins une visite en 2010 est de 758, ce qui représente une augmentation de 2,57% par rapport à 2009.

DISTRIBUTION DU NOMBRE DE CONTRÔLEURS EN FONCTION DU NOMBRE DE CONTRÔLES TCP RÉALISÉS EN 2010		DISTRIBUTION DU NOMBRE DE CONTRÔLEURS EN FONCTION DU NOMBRE DE CONTRÔLES TMD RÉALISÉS EN 2010	
Nb de contrôles	FREQ.	Nb de contrôles	FREQ.
entre 0 et 25	39	entre 0 et 25	55
entre 26 et 50	21	entre 26 et 50	262
entre 51 et 100	53	entre 51 et 100	150
entre 101 et 200	160	entre 101 et 200	73
entre 201 et 300	150	entre 201 et 300	25
entre 301 et 400	101	entre 301 et 400	7
entre 401 et 500	50	entre 401 et 500	2
500 et +	49	500 et +	2

L'arrêté ministériel du 27 juillet 2004 modifié précise qu'un contrôleur qualifié Q2 doit réaliser au moins 25 contrôles concernant les catégories TCP, VE-TCP et VTMA-TCP au cours des douze derniers mois pour maintenir sa qualification.

L'arrêté ministériel du 27 juillet 2004 modifié précise qu'un contrôleur qualifié Q3 doit réaliser au moins 25 contrôles concernant les catégories VM-TMD et VR-TMD au cours des douze derniers mois pour maintenir sa qualification.

1.3 VOLUME D'ACTIVITÉ

CUMUL DES CONTRÔLES TECHNIQUES
reçus à l'OTC depuis le 01/01/2010



1 175 229

ÉCART PAR RAPPORT A 2009

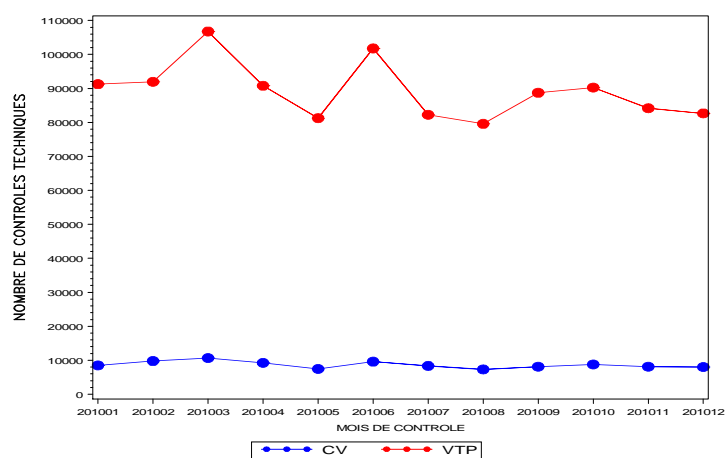


-1,55%

soit 18 517 visites en moins

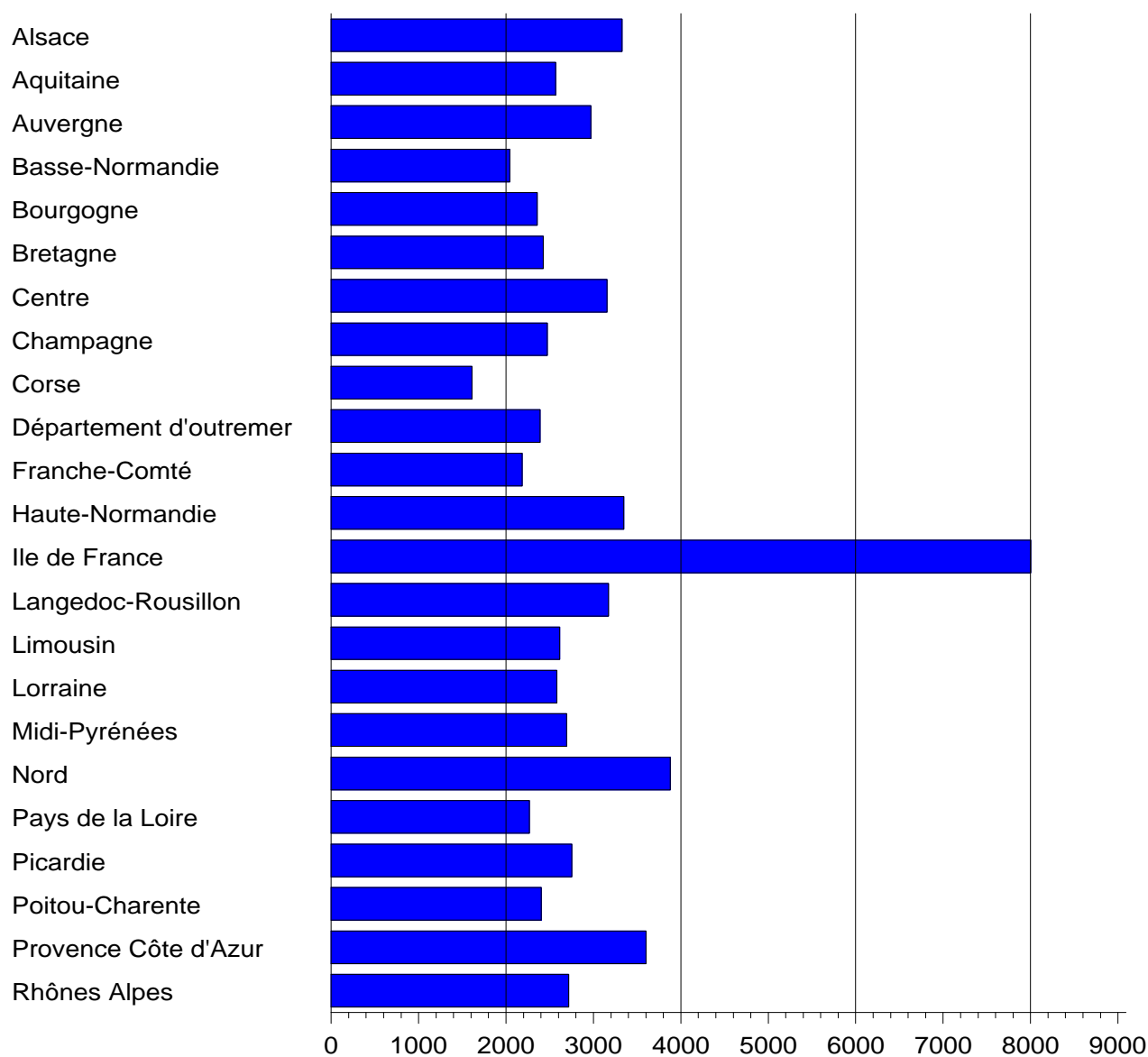
Les **1 175 229** contrôles techniques se répartissent en **1 071 404** Visites Techniques Périodiques et **103 825** Contre-Visites.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRÔLES TECHNIQUES PAR TYPE DE CONTRÔLE



EFFECTIFS DE CONTRÔLES TECHNIQUES PAR CATÉGORIE DE VÉHICULE

		Nombre de contrôles	
		2010	2009
Véhicules Motorisés	TCP	182 546	181 634
	TMD	27 699	28 411
	Autres	602 770	617 269
	Total	813 015	827 314
Véhicules Remorqués	TMD	18 428	18 851
	Autres	343 786	347 581
	Total	362 214	366 432
Tous Véhicules		1 175 229	1 193 746

NOMBRE MOYEN DE CONTRÔLES PAR RÉGION ET PAR INSTALLATION ²

Le volume moyen de contrôles par installation de contrôle est en 2010 de **2 868** contrôles. Il varie de **1 609** contrôles pour la Corse à **8 001** contrôles pour l'Ile de France.

² Le nombre moyen de contrôles par installation de contrôle est déterminé en tenant compte des dates d'ouverture et de fermeture de chaque installation.

2 ÉTAT DU PARC AUTOMOBILE NATIONAL

En 2010, les visites techniques ont été réalisées conformément à la nomenclature des points de contrôle du 1^{er} janvier 2010, permettant de procéder à une description de l'état du véhicule à partir de **1 473** altérations élémentaires (défauts + commentaires) dont **646** sont soumises à l'obligation de Contre-Visite,

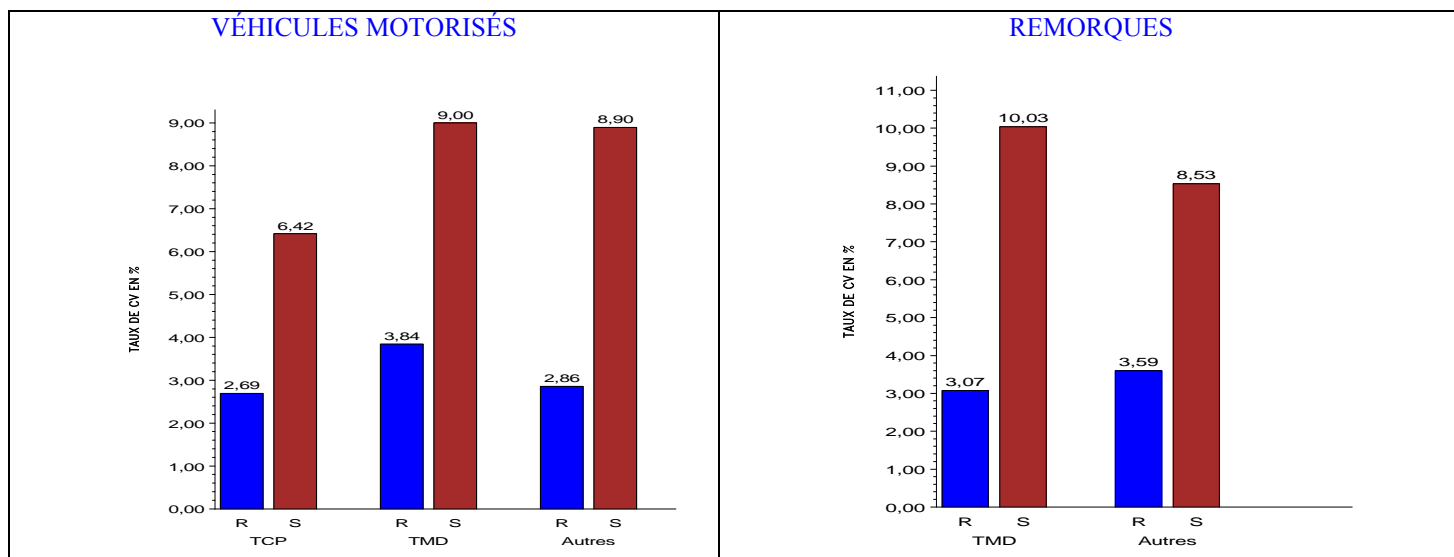
- sans interdiction de circulation pour **445** d'entre elles,
- assorties d'une interdiction de circulation pour **201** d'entre elles.

2.1 TAUX DE PRESCRIPTION DE CONTRE-VISITES

Le taux de Contre-Visites prescrit en 2010 est de **11,49%** soit en amélioration par rapport à 2009 où il était de 12,48%.

	Taux CV global	
	2010	2009
Véhicules Motorisés TCP	9,11	9,79
Véhicules Motorisés TMD	12,84	13,47
Autres Véhicules Motorisés	11,75	13,37
Total des Véhicules Motorisés	11,19	12,57
Véhicules Remorqués TMD	13,11	12,18
Autres Véhicules Remorqués	12,13	12,26
Total des Véhicules Remorqués	12,18	12,25
Tous Véhicules	11,49	12,48

Le taux de prescription de Contre-Visites varie sensiblement avec la catégorie de véhicules contrôlés. Il est de **11,19%** pour les véhicules motorisés et de **12,18%** pour les remorques.



Pour les véhicules motorisés, le taux de prescription de Contre-Visites est de

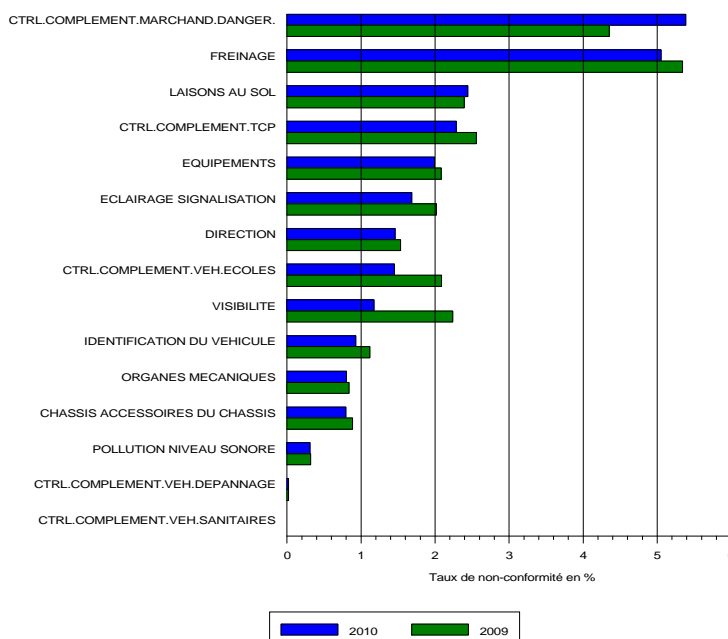
- 9,11% pour les TCP
- 12,84% pour les TMD
- 11,75% pour les autres motorisés

2.2 RÉSULTATS PAR FONCTION

PRINCIPAUX MOTIFS DE CONTRE – VISITES PAR FONCTION ²

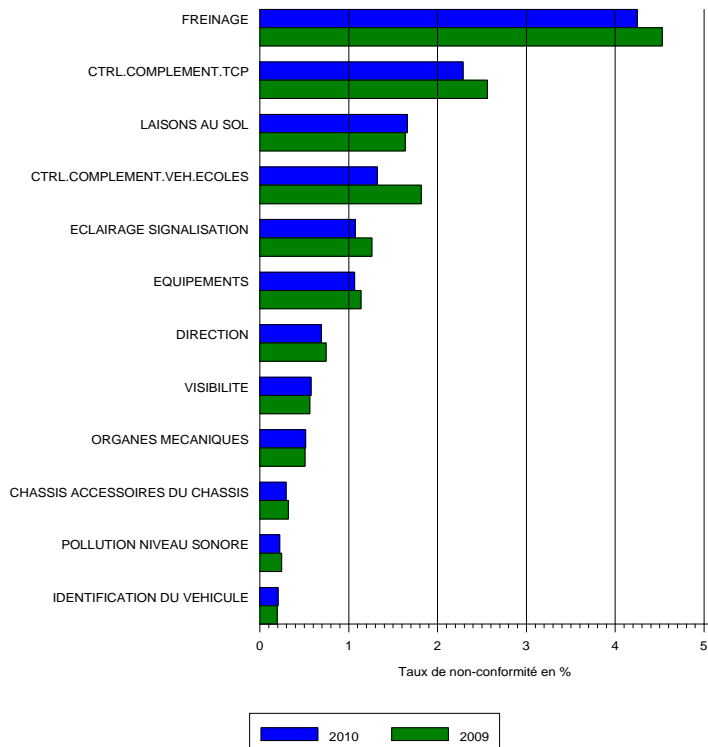
VÉHICULES MOTORISÉS

Tous Véhicules

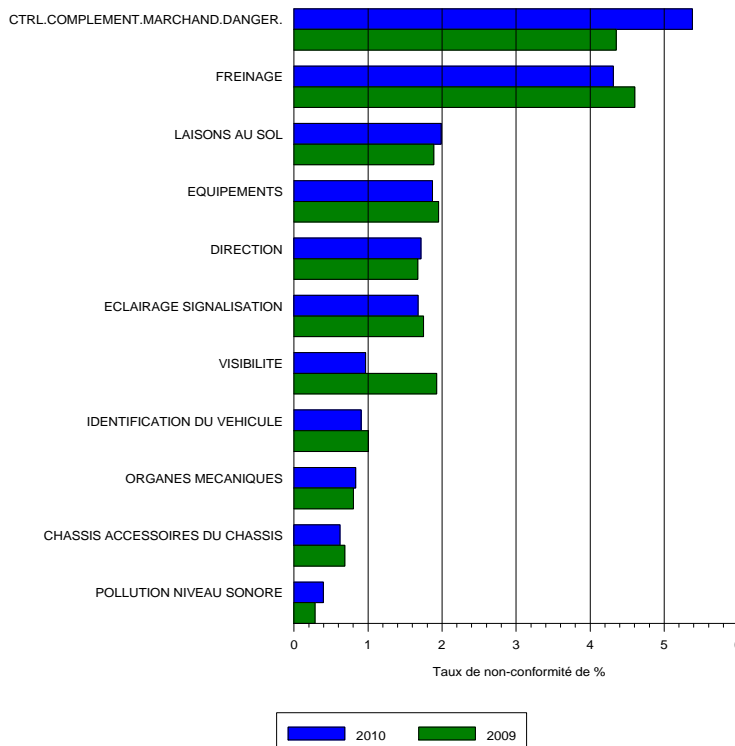


³ Une visite est déclarée non conforme pour la fonction dès lors que cette visite est déclarée non conforme pour au moins l'une des altérations soumises à l'obligation de Contre-Visite de la fonction.

TCP

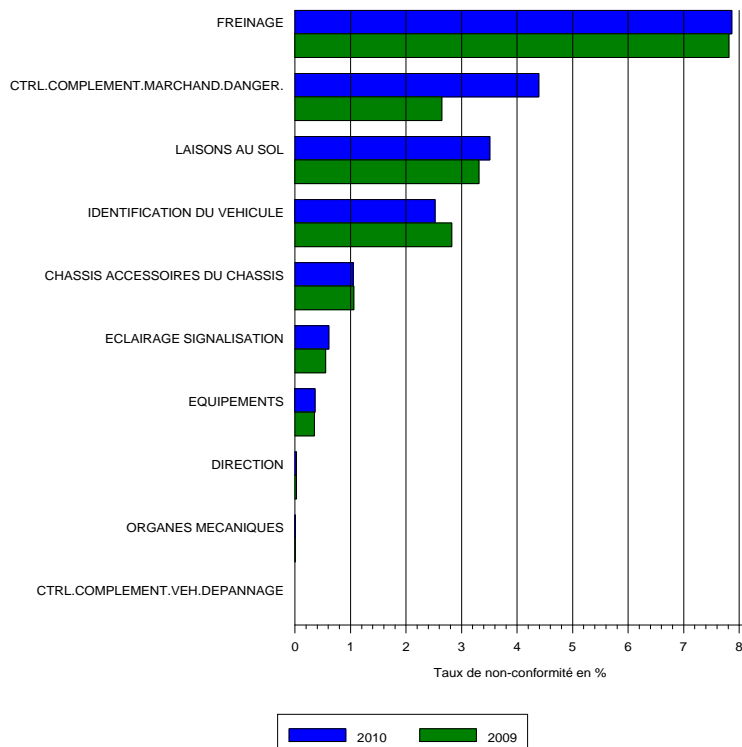


TMD

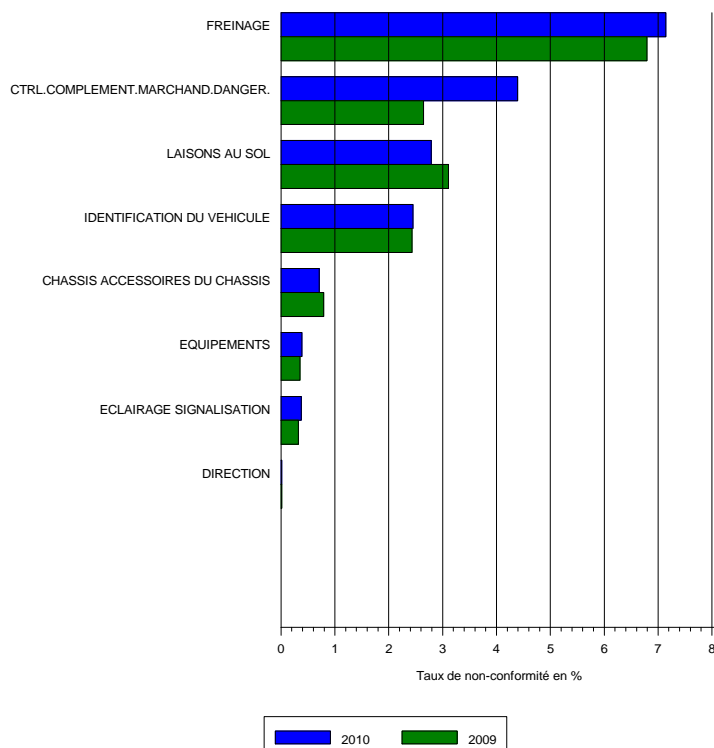


VÉHICULES REMORQUÉS

Tous Véhicules



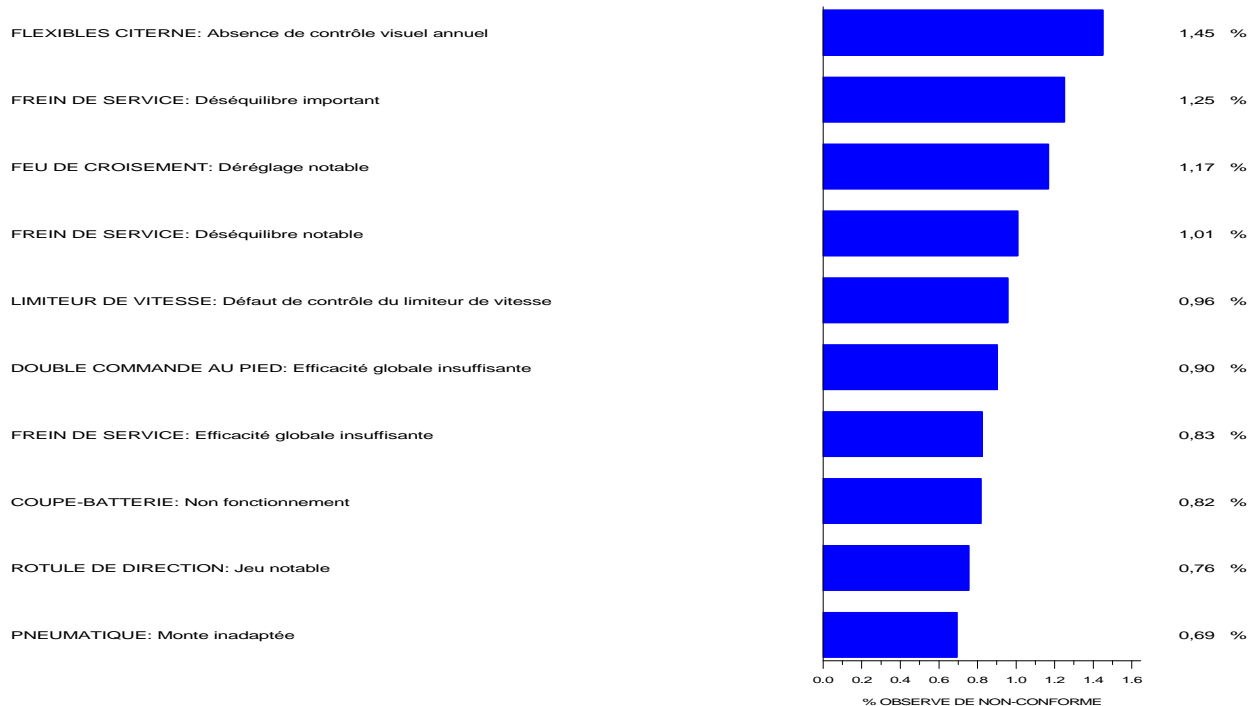
TMD



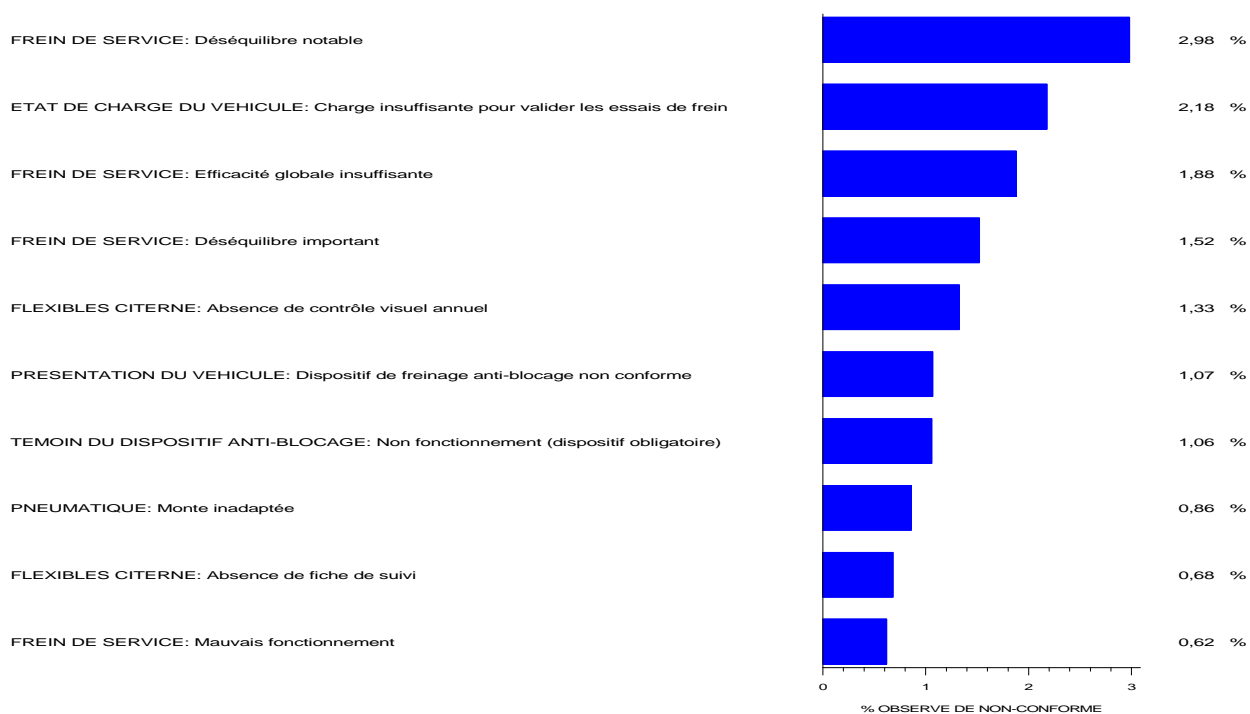
2.3 RÉSULTATS PAR ALTÉRATION

PRINCIPAUX MOTIFS DE CONTRE – VISITES PAR ALTÉRATION

VÉHICULES MOTORISÉS



VÉHICULES REMORQUÉS



3 CARACTÉRISTIQUES 2010 DE L'ACTIVITÉ PAR RÉGION

	nb de VTP	nb de CV	Nb d'installations au 31/12	Nb moyen de contrôles par installation *	Tx de CV R	Tx de CV S	Tx de CV global 2010	Tx de CV global 2009
ALSACE	28 244	2 727	10	3 325	2,86	8,48	11,34	11,52
AQUITAINE	64 543	6 528	29	2 568	3,22	8,79	12,01	13,13
AUVERGNE	29 729	2 955	11	2 971	3,80	7,89	11,69	12,93
BASSE-NORMANDIE	31 585	2 903	18	2 041	3,03	7,28	10,30	10,35
BOURGOGNE	37 147	3 972	18	2 357	3,27	9,22	12,49	12,95
BRETAGNE	69 203	5 985	32	2 425	2,69	7,10	9,79	10,11
CENTRE	49 454	4 217	17	3 157	2,84	7,27	10,10	10,81
CHAMPAGNE	30 215	3 462	14	2 473	3,50	9,63	13,14	14,48
CORSE	5 864	574	4	1 609	3,97	11,39	15,36	18,19
DEPARTEMENT D'OUTREMER	18 691	2 806	9	2 388	4,87	20,34	25,22	24,30
FRANCHE-COMTE	25 790	2 607	13	2 184	3,31	8,50	11,81	13,32
HAUTE-NORMANDIE	36 490	2 189	13	3 346	1,85	5,62	7,47	9,09
ILE DE FRANCE	86 628	9 080	14	8 001	3,49	8,87	12,36	15,50
LANGUEDOC ROUSSILLON	40 656	3 780	14	3 174	2,70	8,87	11,58	13,57
LIMOUSIN	17 379	1 483	8	2 615	2,92	6,85	9,77	12,79
PAYS DE LA LOIRE	70 777	6 613	37	2 266	2,37	7,88	10,25	11,05
LORRAINE	43 190	4 116	19	2 579	3,27	7,84	11,11	11,47
MIDI-PYRENEES	54 952	5 245	23	2 692	2,95	8,15	11,10	12,59
NORD	64 117	5 504	17	3 879	2,59	7,67	10,26	10,24
PICARDIE	34 673	2 876	15	2 752	2,88	7,12	10,00	10,65
POITOU-CHARENTE	38 128	3 869	18	2 403	3,20	8,34	11,54	11,89
PROVENCE COTE D'AZUR	77 859	7 320	25	3 602	3,43	8,03	11,46	12,33
RHONE ALPES	116 086	13 014	52	2 715	3,29	9,64	12,93	13,53
FRANCE	1 071 404	103 825	430	2 868	3,07	8,42	11,49	12,48

* Le nombre moyen de contrôles par installation de contrôle est déterminé en tenant compte des dates d'ouverture et de fermeture de chaque installation.